PRÉFET
DE LA HAUTE-VIENNE

Liberté
Égalité
Fraternité

Juillet 2021

DOSSIER DE PRESSE

France Relance en Haute-Vienne

SOMMAIRE

ÉDITOS	p.3
FRANCE RELANCE EN HAUTE-VIENNE	p.4
ÉCOLOGIE	p.5
VERDISSEMENT DU PARC AUTOMOBILE : BONUS ÉCOLOGIQUE ET PRIME À LA CONVERSION	p.5
RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS	p.5
RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS DE L'ÉTAT	p.6
INFRASTRUCTURES ET MOBILITÉS VERTES	p.6
TRANSITION AGRICOLE	p.6
COMPÉTITIVITÉ	p.7
ALLÈGEMENT DE LA FISCALITÉ DES ENTREPRISES	p.7
SOUTIEN AUX TPE/PME	p.7
SOUTIEN À L'INDUSTRIE ET À L'INNOVATION	p.8
SOUTIEN À LA CULTURE ET PRÉSERVATION DU PATRIMOINE	p.9
COHÉSION	p.10
EMPLOI ET INSERTION DES JEUNES	p.10
RÉDUCTION DE LA FRACTURE NUMÉRIQUE	p.10
SOUTIEN AUX COLLECTIVITÉS LOCALES	p.10

ÉDITOS

« Pour surmonter la crise la plus importante de notre Histoire moderne, pour éviter que ne s'installe le cancer du chômage de masse dont hélas, notre pays a trop longtemps souffert, nous décidons aujourd'hui d'investir massivement. 100 milliards, dont 40 milliards sont issus de financements obtenus auprès de l'Union européenne, sont directement injectés dans l'économie. C'est un montant inédit qui, rapporté à notre richesse nationale,fait du plan français l'un des plus ambitieux. »

« La France de 2030 devra être plus verte, plus respectueuse du climat. C'est pourquoi France Relance vise à accélérer la conversion écologique de notre économie et de notre tissu productif. [...] La France de 2030 devra être plus indépendante, plus compétitive, plus attractive. Il s'agit de ne plus dépendre des autres pour les biens essentiels, de ne plus risquer des ruptures d'approvisionnements critiques. Il s'agit de produire et de créer des emplois en France : avec France Relance, notre Nation reprend son destin économique en main. [...] La France de 2030 enfin devra pouvoir compter sur des femmes et des hommes bien formés. France Relance investit donc massivement dans ce qui fait la richesse de notre Nation : l'humain. Plans de maintien de compétence pour ne pas perdre les savoir-faire dans les entreprises qui traversent des difficultés passagères, nouvelles formations pour les jeunes dans les secteurs d'avenir, programmes d'insertion par l'activité économique ou associative : France Relance, c'est un projet pour les Françaises et les Français.

Emmanuel MACRON
Président de la République

« C'est avec une méthode nouvelle que nous prenons, ensemble et à bras le corps, cette crise. Avec une obsession en tête et une priorité absolue : la lutte contre le chômage et la préservation de l'emploi en France. C'est aussi à cette France des territoires, à cette France de la proximité que nous devons impérativement faire confiance, car c'est elle qui détient en large part les leviers du sursaut collectif. Les territoires, c'est la vie des gens. Libérer les territoires, c'est libérer les énergies. C'est faire le pari de l'intelligence collective. Nous devons réarmer nos territoires, nous devons investir dans nos territoires, nous devons nous appuyer sur nos territoires. C'est l'objet de la relance. »

Jean CASTEX
Premier Ministre

FRANCE RELANCE EN HAUTE-VIENNE

En Haute-Vienne, **113 millions d'euros ont déjà été engagés** pour la relance.

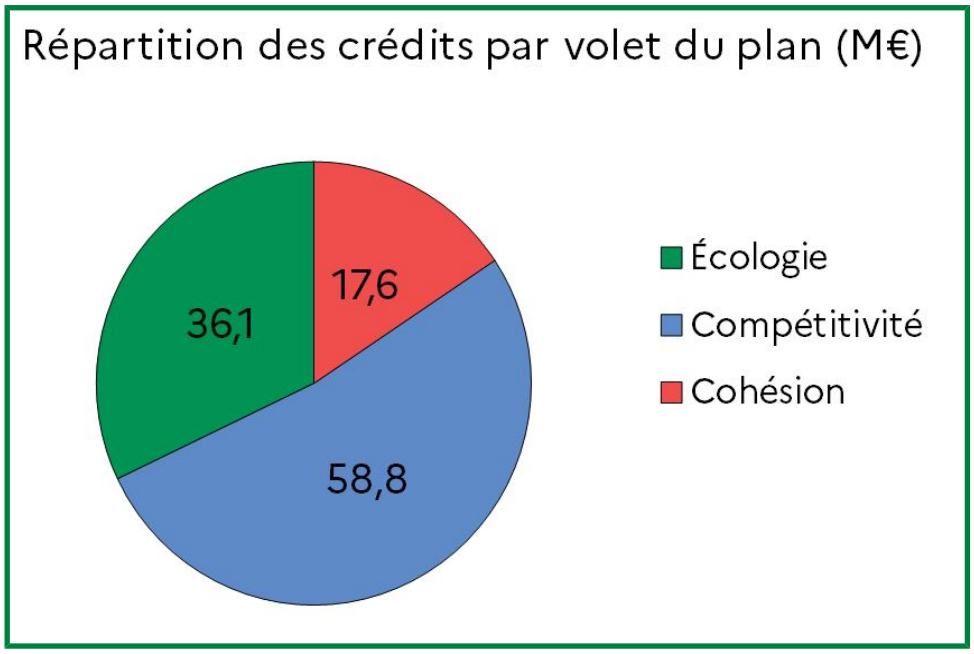

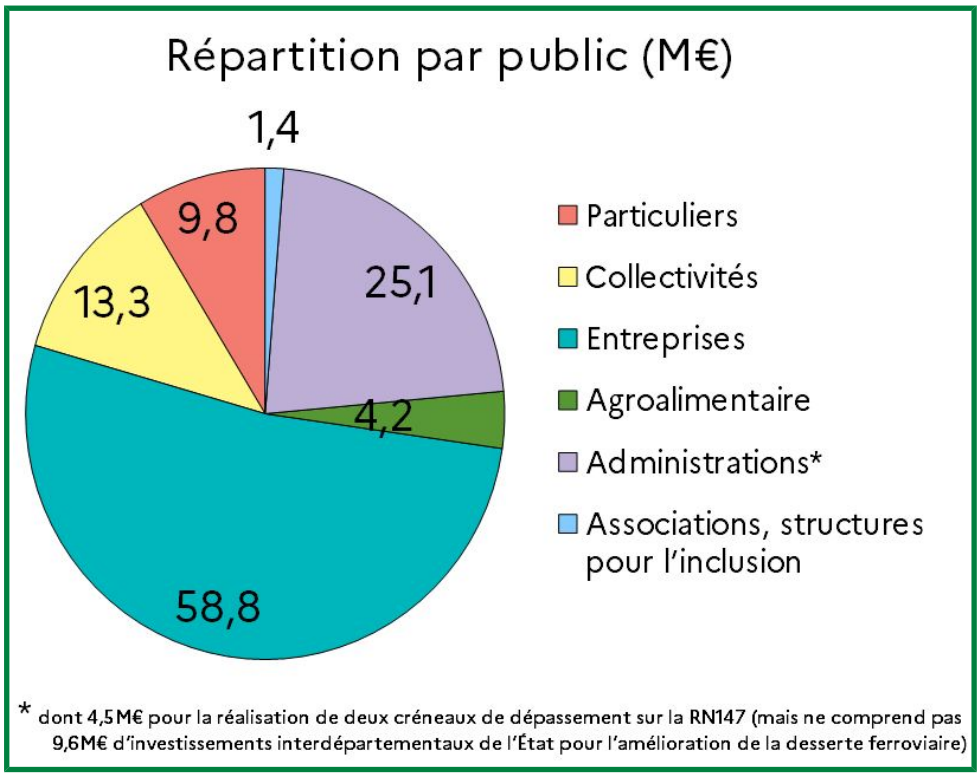

ÉCOLOGIE

VERDISSEMENT DU PARC AUTOMOBILE : BONUS ÉCOLOGIQUE ET PRIME À LA CONVERSION

Le bonus écologique est une aide d'un montant maximum de 7.000€ pour l'achat :

- d'un véhicule électrique neuf ou d'occasion ;
- d'un véhicule hybride rechargeable neuf.

Il existe également un bonus jusqu'à 50.000€ pour l'achat d'un poids lourd, autobus ou autocar électrique ou hydrogène neuf.

La prime à la conversion aide tous les Français, particuliers ou professionnels, à acheter un véhicule neuf ou d'occasion en échange de la mise au rebut d'un vieux véhicule. Il est possible de bénéficier jusqu'à 3.000€ pour l'achat d'un véhicule thermique neuf ou d'occasion et jusqu'à 5.000€ pour l'achat d'un véhicule électrique ou hybride rechargeable neuf ou d'occasion.

> En Haute-Vienne, plus de 1.000 bonus écologiques et primes à la conversion automobille accordés depuis juillet 2020.

RÉNOVATION THERMIQUE DES LOGEMENTS

Le dispositif **MaPrimeRénov'** est ouvert depuis 2021 à **tous les propriétaires occupants**, quel que soit leur niveau de revenus, aux **propriétaires bailleurs** (depuis le 1er juillet 2021) et aux **syndicats de copropriétaires**. Le montant de la prime est calculé en fonction du revenu des ménages et des travaux effectués. Les ménages sont incités à effectuer des rénovations de qualité, avec la création de bonus et d'aides complémentaires :

- Forfait rénovation globale : 3.500€ à 7.000€ selon le niveau de revenu des ménages
- Bonus "sortie de passoire thermique" : 500€ à 1.500€
- Bonus "atteinte d'un niveau de performance basse consommation" : 500€ à 1.500€

> Près de 3.000 foyers ont bénéficié en Haute-Vienne de MaPrimeRénov', pour un montant de subvention de plus de 8,7M€.

A ce dispositif s'ajoutent les opérations de **rénovation énergétique des logements sociaux**. Par exemple, un **immeuble de 4 étages** appartenant au bailleur social Noalis est en cours de restructuration à Limoges pour un montant total d'opération de **176.000€**, ce qui permettra d'assurer de meilleures conditions de vie à des foyers modestes.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS DE L'ÉTAT

24 projets ont été retenus en Haute-Vienne pour un montant total de 18,4 M€. Ils concernent aussi bien les **bâtiments des services de l'État** (rénovation de la toiture de la préfecture pour 1M€, ou encore rénovation énergétique des bureaux de la direction départementale des finances publiques à Limoges pour 10M€) que des **bâtiments de l'Université de Limoges** (par exemple, installation de bornes électriques).

Tous les travaux devront être rapidement effectués et terminés avant fin 2023 afin de relancer l'économie locale. Les porteurs de projets sont sensibilisés pour faciliter l'accès à cette commande aux petites et moyennes entreprises locales du BTP.

INFRASTRUCTURES ET MOBILITÉS VERTES

En Haute-Vienne, la modernisation des infrastructures routières et ferroviaires contribuera au désenclavement durable de la Haute-Vienne :

- **4,5 M€** pour la **modernisation du réseau routier national en Haute-Vienne** (14M€ de travaux au total) ;
- **9,6 M€** pour la **modernisation des infrastructures ferroviaires** (investissements interdépartementaux), notamment sur les lignes Poitiers-Limoges et Périgueux-Limoges.

Ces infrastructures modernisées amélioreront par ailleurs les trajets quotidiens des habitants de Haute-Vienne et des usagers du train.

TRANSITION AGRICOLE

France Relance, c'est un **soutien fort à l'agriculture** afin d'accompagner les exploitants agricoles dans la transition agro-écologique et renforcer leur compétitivité :

- **270 dossiers d'investissement dans les exploitations agricoles** ont été déposés en Haute-Vienne via les dispositifs de FranceAgriMer, principalement sur l'agro-équipement.
- Trois dossiers de **modernisation des abattoirs** ont d'ores et déjà été engagés, pour un montant total de **2,6 M€** : à Bessines-sur-Gartempe (363.000€), à Limoges (2,1 M€) et à Meuzac (172.000€).

Par ailleurs, en Haute-Vienne, la pépinière SAS Vallade-Delage et la coopération forestière Coop Unisylva ont bénéficié le 16 avril 2021 de **97.000€** du ministère de l'agriculture et de l'alimentation dans le cadre de l'appel à projets « **Investissement productifs dans la filière graine et plants** ». En plus de la modernisation de leurs infrastructures, cette somme leur permettra de diversifier leur production de semences et plants forestiers et d'améliorer leur technique de reboisement.

COMPÉTITIVITÉ

ALLÈGEMENT DE LA FISCALITÉ DES ENTREPRISES

Dans le cadre du plan de relance, les impôts de production sont abaissés de 10 milliards d'euros en France chaque année dès 2021, et de manière pérenne. En **Haute-Vienne**, en 2021, cela représente **34,46M€ pour plus de 3.600 entreprises**.

La baisse des impôts de production décidée sans le cadre de France Relance repose sur la combinaison de trois mesures :

- Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) : suppression de la part revenant aux régions, ce qui entraîne une réduction de moitié de cet impôt pour toutes les entreprises redevables ;
- Taxe foncière et Contribution Foncière des Entreprises (CFE) : réduction de moitié des impôts fonciers des établissements industriels ;
- La somme de la CVAE et de la CFE est plafonnée à 2% de la valeur ajoutée de l'entreprise, contre 3% auparavant. Cela évite que tout ou partie du gain pour les entreprises de la baisse d'impôts ne soit neutralisé par le plafonnement.

Cette combinaison de mesures permet d'**améliorer la compétitivité de nos entreprises industrielles** et de **faciliter la croissance et l'investissement de nos PME et de nos ETI**.

SOUTIEN AUX TPE/PME

Grâce au dispositif « **Tremplin pour la transition écologique des PME** », porté par l'ADEME, 8 entreprises commerciales et artisanales du département ont bénéficié d'aides :

- L'**abattoir de Limoges Métropole** bénéficie de **90.000€** pour moderniser intégralement son système d'éclairage, en installant des dispositifs plus économes en énergie ;
- La SA « **Scieries du Limousin** », bénéficiaire de **30.000€**, va pouvoir s'équiper d'un système de récupération de l'eau de pluie, et ainsi diminuer fortement sa consommation d'eau ;
- Le magasin de producteurs « **La Ferme du Coin** », soucieux de valoriser les circuits courts et les produits locaux, reçoit **28.600€** pour la rénovation thermique de son local ;
- L'entreprise de terrassement « **GEBO TP** » à Limoges bénéficie de **18.232€** pour moderniser son outil de travail ;
- L'entreprise **Ohmeo** à Saint-Germain-les-Belles, spécialisée dans la conception de solutions domotiques et la fabrication de pieuvres électriques et hydrauliques, bénéficie de **8.014€** ;
- La SAS « **Des Racines aux Branches** », spécialisée dans l'élagage et l'abattage forestier, bénéficie de **5.000€** pour l'achat d'un nouveau broyeur ;
- L'entreprise **GT Saint-Junien**, spécialisée dans la distribution de matériel électroménager, électronique et de produits culturels, bénéficie de **5.000€** pour l'achat d'un compacteur de déchets ;
- Le paysagiste **Rebeyrol**, créateur de jardins en Haute-Vienne depuis plus de 30 ans, bénéficie de **5.000€**.

Par ailleurs, **178 TPE** ont bénéficié de **chèques de 500€** pour l'achat d'équipements numériques et l'accompagnement à la numérisation, soit 89.000€ au total.

SOUTIEN À L'INDUSTRIE ET À L'INNOVATION

En mai 2021, le guichet « **Industrie du futur** », porté par l'Agence de Service et de Paiement (ASP), a bénéficié à **27 entreprises** du département, pour un montant **d'environ 4,1 millions d'euros.**

Ce guichet vise à soutenir les dépenses d'investissements des PME et ETI (robots, réalité virtuelle ou augmentée, réseaux de capteurs, logiciels de conception, etc.) afin de renforcer la compétitivité de l'industrie française et sa capacité à créer de l'activité et des emplois sur le territoire.

Guichet « Industrie du futur » : 4,1 M€		
Entreprise bénéficiaire	**Localisation**	**Montant prévisionnel de l'aide**
AMC87	Châteauponsac	202.160 €
Atci Croix Process	Saint-Priest-sous-Aixe	107.899 €
Aquilipli	Feytiat	37.351 €
Artipack	Couzeix	5.215 €
Bat Graphics	Limoges	169.022 €
Centre de Transfert de Technologies Céramiques	Limoges	49.452 €
Chaudron Tolerie Industrielle Moderne (CTIM)	Boisseuil	703.166 €
Cogemacoustic	Limoges	69.418 €
Erlingklinger Meillor SAS	Nantiat	43.934 €
Faye SA	Châteauneuf-la-Forêt	92.640 €
Flexocolor	Le-Palais-sur-Vienne	175.891€
France Paratonnerres	Limoges	2.732 €
F2J Stamping	Bessines-sur-Gartempe	313.800 €
Iceram	Limoges	716.752 €
Innodec	Limoges	180.500 €
Laboratoire Fraysse Dental Création	Limoges	16.674 €
Lacotte Industrie	Le Palais-sur-Vienne	139.702 €
Limoges Usinage Mécanique	Boisseuil	223.890 €
Marbrerie Lajoumard	Panazol	60.872 €
Miller Graphics Limoges	Limoges	19.052 €
Porcelaines Coquet	Saint-Léonard-de-Noblat	24.800 €
RC Découpe	Le-Palais-sur-Vienne	207.320 €
Secome	Blanzac	12.866 €
S.M.G.P – M.A.T.L	Le Palais-sur-Vienne	193.584 €
Soud TP	Boisseuil	177.918 €
Stimeca	Val d'Issoire	72.000 €
3D Ceram	Bonnac-la-Côte	64.000 €
TOTAL		**4.082.610 €**

Par ailleurs, **14 entreprises** du département ont remporté des appels à projets régionaux et nationaux, pour un montant de **18 millions d'euros** environ :

Soutien aux industries automobile et aéronautique : 4 M€		
Entreprise bénéficiaire	**Localisation**	**Montant de l'aide**
Aérolyce	Bellac	1,3 M€
Texelis	Limoges	0,8 M€
Valéo	Limoges	1,9 M€
Soutien aux industries stratégiques : 12 M€		
AirMems (électronique)	Limoges Ester	2 M€
Catalent	Limoges	1,8 M€
Cisteme	Limoges Ester	0,5 M€
Leukos	Limoges	1 M€
Oncomedics	Limoges Ester	0,75 M€
Orano Mining	Bessines-sur-Gartempe	6,1 M€
Soutien aux industries culturelles et créatives : 550 000 €		
Bernardaud	Limoges	550.000€
Soutien aux investissements industriels dans les territoires : 1,3 M€		
Broussaud Textiles	Les Cars	414.000€
Champeau	Feytiat	486.000€
Filterie de Brignac	Royères	109.000€
La Cordée Nouvelle Aquitaine	Limoges	300.000€

SOUTIEN À LA CULTURE ET PRÉSERVATION DU PATRIMOINE

> En Haute-Vienne, plus de 3 millions d'euros ont d'ores et déjà été engagés pour la culture.

France Relance, c'est aussi un **soutien à notre patrimoine dans toutes ses composantes** et le souci de maintenir un réseau de **services culturels de qualité**. En Haute-Vienne, cela se concrétise par d'importantes opérations de valorisation du patrimoine et de soutien à la culture :

- Rénovation de l'**Ecole Nationale Supérieure d'Art (ENSA)** pour 600.000€ ;
- Rénovation de la **cathédrale Saint-Étienne de Limoges** dans le cadre du « plan cathédrales » pour 1M€ ;
- Restauration du **château de Montméry à Ambazac** pour 600.000€ ;
- Réalisation du projet de **FRAC – Artothèque** dans le centre-ville de Limoges pour 300.000€.

COHÉSION

EMPLOI ET INSERTION DES JEUNES

Les effets positifs du plan « 1 jeune, 1 solution » sont déjà visibles en Haute-Vienne : plus de **1.700 jeunes ont bénéficié d'un soutien à l'alternance** et plus de **1.100 d'une aide à l'embauche ou d'un accompagnement intensif**. Cela se traduit concrètement par une **baisse du chômage des jeunes de 1,1 %** en un an dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville du département.

RÉDUCTION DE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

Dans le cadre du plan de relance, le gouvernement mobilise **250 millions d'euros au niveau national** pour accompagner à un usage du numérique au quotidien les 13 millions de français qui en sont éloignés.

Le volet inclusion numérique prévoit tout d'abord le déploiement de conseillers numériques France Services. Au nombre de 4.000 pour l'ensemble du territoire, les conseillers numériques France services auront pour principales missions de soutenir et rendre autonome dans un usage du numérique au quotidien les Français qui en sont éloignés. En Haute-Vienne, **35 conseillers numériques** vont être recrutés, pour un **montant d'aide d'1,5 million d'euros**. Le contrat de travail du conseiller numérique sera un temps plein d'une durée minimum de 24 mois. Le montant de la subvention versée par l'État sera compris entre 40.000€ et 50.000€ par conseiller numérique recruté.

Par ailleurs, le volet inclusion numérique de France Relance comprend la mise en place du dispositif « Aidants Connect », un outil simple et sécurisé dont l'objectif est de **permettre aux aidants professionnels (agents publics, travailleurs sociaux, etc.) de mieux accompagner les Français éloignés du numérique** dans la réalisation de leurs démarches administratives en ligne. En **Haute-Vienne**, au 30 juin 2021, **26 structures** avaient demandé leur habilitation au dispositif. Parmi elles figurent **8 établissements France Services**. Les demandes d'habilitation se poursuivent.

Enfin, afin de réduire les inégalités scolaires et de lutter contre la fracture numérique, l'État investit **557.000€** dans l'**équipement des écoles élémentaires** du département qui n'ont pas atteint le socle numérique de base, finançant aussi bien l'achat de **nouveaux équipements** (tableaux numériques, ordinateurs, tablettes, etc.) que l'acquisition de **ressources numériques** (applications, logiciels, etc.).

SOUTIEN AUX COLLECTIVITÉS LOCALES

En 2020, une **dotation exceptionnelle de soutien à l'investissement local** (DSIL exceptionnelle) a bénéficié à 24 communes et 1 EPCI pour **2,3 millions d'euros.** En 2021, cette dotation exceptionnelle est encore augmentée et est portée à **3,1 millions d'euros.**

A cela s'ajoute une nouvelle **enveloppe de 3,6 millions d'euros pour la rénovation énergétique des locaux communaux.**

Le **soutien aux investissements du département (DSID)** est également important, puisqu'une rallonge de dotation de **2,2 millions d'euros**, sur une enveloppe initiale de 1,3 million d'euros, est accordée en 2021 pour soutenir des projets de rénovation énergétique, tels que le remplacement des chaufferies de quatre collèges ou encore l'équipement de trois sites en production photovoltaïque.

Par ailleurs, l'État alloue **2 millions d'euros** à la **modernisation de l'abattoir de Limoges**, permettant de renforcer l'attractivité des produits français auprès des consommateurs, de satisfaire les normes sanitaires et environnementales les plus exigeantes, et d'améliorer le bien-être animal.

L'État accorde également **204.893€** à Limoges Métropole pour la **réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du voyage « Django Reinhart »**, d'une capacité de 32 places. Les travaux permettront notamment de rénover les sanitaires, les douches et l'espace cuisine, mais également de créer un vestiaire féminin et de mettre aux normes les sanitaires pour les personnes à mobilité réduite.

Enfin, en juin 2021, l'Agence Nationale du Sport (ANS) a validé le versement d'une subvention de 500.000€ pour la rénovation du gymnase de Nantiat, afin d'améliorer les conditions de pratique sportive des 24.000 habitants du bassin de vie et ainsi revitaliser le nord du département.